

05 sep 2003 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 05/09/2003

## Maintenance informatique pour la Justice

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un avenant à un contrat de maintenance informatique pour la Justice et l'engagement des crédits budgétaires y afférents.

Sur proposition de Mme Laurette Onkelinx, Ministre de la Justice, le Conseil des Ministres a autorisé la conclusion d'un avenant à un contrat de maintenance informatique pour la Justice et l'engagement des crédits budgétaires y afférents.

Cet avenant concerne la maintenance des licences du logiciel de gestion de données Informix (\*), utilisé par les différents services du Service Public Fédéral Justice. Le contrat original a été signé le 14 novembre 1995 et a pris fin le 18 juillet 2003. Il s'agit ici du 14e et dernier avenant à ce contrat. Il couvre une dépense de 158.857,87 euros (TVA incluse), imputable sur l'année 2003. (\*) repris entre-temps par IBM.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Mme Laurette Onkelinx, Vice-Première ministre et ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales

Rue du Commerce 78-80

1040 Bruxelles

Belgique

+32 2 233 51 11

<http://www.laurette-onkelinx.be/>